

BANON : POUR 100% DES HABITANTS DU HAMEAU DU LARGUE C'EST NON AU PROJET PHOTOVOLTAÏQUE EN L'ÉTAT DU DOSSIER...

À l'exception d'un habitant retenu à l'étranger mais prochainement de retour qui s'est engagé à signer la pétition, le refus de ce projet « impactant » (notamment en termes de servitude de vue) est total. Les habitants du hameau du Largue exigent une reprise de l'étude d'impact préalable affectant une zone de protection des



espaces naturels et une analyse précise des conséquences environnementales et économiques sur leur hameau. Ils redoutent une conjonction de phénomènes prévisibles : microclimat modifié, surchauffes estivales, ruissellement des eaux pluviales, co-visibilité, réfléchissement du rayonnement solaire. Pour exemple, l'emprise d'un terrain de foot est de 2 ha, il s'agit ici de couvrir 23,5 ha. Le projet est porté par le coréen QEnergie succédant à RES du Royaume Uni). Autre inquiétude, la dévalorisation de la valeur de leur habitat et la baisse de la fréquentation de leurs gîtes. « *Vient-on en Provence pour admirer une installation à dimension industrielle qui balafre les collines ?* » explique un signataire. Ils ne comprendraient pas que l'accès à l'étude d'impact leur soit

refusé. Deux pétitionnaires présents lors du conseil municipal du 12 avril à Banon (dont dépend administrativement le hameau) se sont inquiétés du sort réservé à leur protestation et à l'aménagement du PLU. Michèle Moutte qui avait approuvé ce projet communal alors qu'elle n'était pas encore maire n'a pas pris une position de principe mais a

précisé que *l'intérêt général doit l'emporter et on fera ce qu'on nous dira de faire, on ne sait donc pas où on va pour l'instant, ajoutant que rien ne se fera sans une nouvelle étude d'impact.* Il semble bien que l'espoir de certains élus repose sur une diminution significative de la surface de l'emprise des Basses Mûres apaisant ainsi les inquiétudes des habitants du Largue. Demeure qu'ici comme ailleurs en Haute-Provence, les espaces anthropisés, friches industrielles, délaissés d'autoroute que Vinci et autres s'approprient à équiper de photovoltaïque constituent une alternative qui ne fâche personne.

Michel JUBIN (CLP)